

FICHE DE POSTE

COORDINATEUR/TRICE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT PAYS DE REDON 0,5 EPT

Le Conseil de Développement, association loi 1901 a été créée en 2002. C'est une instance de participation citoyenne, adossée à Redon agglomération, composée de 70 membres. Son rôle est d'animer une culture de la participation citoyenne sur le territoire, co-construire et évaluer les politiques publiques, mobiliser les habitants sur des enjeux.

Le Conseil de Développement recrute sa ou son futur·e chargé·e de Coordination.

MISSIONS

1) La gestion administrative du Conseil de développement (0.1 ETP)

- La coordination administrative, juridique, financière et humaine
- La recherche et les demandes et le suivi des subventions
- Le suivi du cahier de comptabilité courante
- La rédaction de notes et la réalisation de points réguliers sur l'état d'avancement des missions
- L'actualisation des statuts du conseil de développement, respect d'un cadre/règlement intérieur/projet associatif... ,
- Le soutien à la création de nouveaux projets/emplois et leur encadrement, l'accompagnement de stagiaire.

2) L'animation et l'accompagnement des travaux des Conseils de développement (0.3 ETP)

La coordination, le suivi et l'animation des groupes de travail, en lien avec les membres, gestion de groupe de travail, en lien avec les membres, gestion de groupes, à la demande des membres.

- Le suivi et la mise en œuvre du projet associatif
- Le soutien à la préparation d'un programme d'activité annuel tendant à renforcer la participation de la population à la vie des territoires
- Conduite de travaux de groupes et animation d'un réseau de bénévoles (chefs d'entreprises, représentants d'organisations professionnelles et syndicales, militants associatifs, citoyens motivés), selon les membres
- La rédaction des rapports, des avis et des contributions du conseil de développement
- La veille prospective et documentaire sur les thématiques investies par le Conseil Développement

- L'organisation d'événements, la représentation des Conseils de Développement sur demande des membres
- La gestion des outils de communication (site internet, réseaux sociaux...)

3) Participation et suivi des actions portées par l'intercommunalité (0.1 ETP)

- Participation aux rencontres techniques animées par l'intercommunalité (santé, transitions, agriculture, numérique etc.)
- Accompagnement des services de l'intercommunalité en matière de participation citoyenne

PROFIL COMPÉTENCE et CONNAISSANCES

- Diplôme de niveau Bac+3/5 dans le domaine du développement local, aménagement du territoire, sociologie ou de l'ingénierie de projet...
- Connaissance du territoire et de l'environnement associatif,
- Connaissance du développement local, des politiques publiques et de la participation / concertation,
- Capacité à piloter un dispositif de concertation,
- Animation de réseau, pilotage de projets collectifs - travaux de groupes,
- Conduite de projet,
- Capacités d'analyse et gestion financière,
- Savoir rendre compte de façon orale ou écrite - Synthèse,
- Maîtrise des outils de communication et de concertation

Qualités attendues

Être à l'écoute et pédagogue,

Être force de proposition,

Être organisé, rigoureux,

Capacité d'adaptation, polyvalence,

Curiosité, ouverture d'esprit et dynamisme,

Aisance relationnelle avec les publics variés (institutions, réseau associatif, particuliers, bénévoles...),

Posture professionnelle,

Disponibilité (mobilisation lors d'événements, rencontres).

Conditions d'exercice

Statut non cadre, à temps partiel: (18h/semaine / 78h mois).

Temps de travail : sur la base de 0,5 équivalent temps plein.

Montant Brut Mensuel 1320 euros, possibilité frais de transport SNCF à hauteur de 50%Lieu de travail : le poste est basé au 3 rue Charles Sillard – 35600 Redon, dans les locaux deRedon Agglomération.

Rémunération: Convention Collective Nationale ECLAT des métiers de l'Éducation, de la culture, des loisirs, et de l'Agglomération agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au services des Territoires.

Réunions ponctuelles en soirée et possible mobilisation certains week-end en fonction des événements et des partenariats sur des actions spécifiques.

Déplacements à prévoir en Ille-et-Vilaine et en Loire Atlantique et ponctuellement sur la Région Bretagne.

Nécessite de disposer du permis B.

Prise de fonction souhaitée : le27 mars 2023

Modalités de candidatures

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail à la Collégiale du Conseil de Développement de Redon avant le 24 02 2023 :
conseil.developpement@redon-agglomeration.bzh

Les candidat·e·s retenu·e·s seront reçu·e·s en entretien collectif le matin du 17 mars 2023 puis en entretien individuel l'après midi.



contact : conseil.developpement@redon-agglomeration.bzh

02 22 18 80 67